

Compte rendu de la réunion du Conseil du Département de Chimie
du 12 juin 2014

Ordre du jour initial: Réunion Directeurs d'unité / Décanat / Département.

Ordre du jour complémentaire: possibilité de publication de postes PR

Cette réunion a été organisée à la demande de la Doyenne de la Faculté des Sciences, Sylvie Retailleau, des réunions analogues étant organisées dans l'ensemble des départements de la Faculté. Ces réunions ont pour but de permettre des échanges entre les directeurs d'unité et les Conseils de Département en particulier dans la perspective de la création des futurs départements de l'Université Paris Saclay. Il est souhaité que ce type de réunion soit organisé au moins une fois par an sans que la présence de représentants du décanat soit systématique. Cette discussion a lieu en présence de la Doyenne Sylvie Retailleau, du Vice-Doyen recherche Eric Simoni, des directeurs et futurs directeurs des laboratoires du département, Mehran Mostafavi (LCP), Jean-Pierre Mahy (ICMMO), David Aitken (ICMMO), Bernard Bourguignon (ISMO) et des responsables des équipes de chimie de l'IPN, Sylvie Delpech et du CSNSM, Frederico Garrido.

Les principaux points de la discussion sont résumés ci-dessous.

Avec le déménagement de l'ICMMO et l'ISMO et la probable UMRisation (horizon prochain quinquennal) de l'ICSN, la chimie de Paris-Sud devrait être éclatée sur 3 sites : le plateau, la vallée, et Gif. On peut se demander si on ne pourrait pas empêcher cet éclatement en changeant la localisation de la chimie organique et biochimie/Pharmacie vers le campus de Gif. Ainsi le campus de Gif aura une chimie à l'interface de la biologie et de la pharmacie et la partie inorganique et matériaux pourrait rester dans la vallée près de la chimie physique. Cette proposition ne peut pas se faire parce qu'à Gif il n'y aurait pas suffisamment de place (limitations liées au PLU de Gif) et d'autre part cela mettrait l'unité de l'ICMMO en cause.

Le rôle et l'organisation du futur Département de Chimie de Paris-Saclay sont actuellement discutés au sein d'un Groupe de Travail GT, mené par JP Mahy, incluant des représentants des différentes UMR du périmètre Paris-Saclay et quelques représentants de départements à l'interface de la chimie (type physique). Le département devrait être divisé en 4 pôles thématiques avec pour brique de structuration l'UMR et le service pour le CEA. Il pourrait avoir pour mission la politique de définition des appels d'offre et l'évaluation de ceux-ci. Il pourrait intervenir dans l'évaluation des LabEx mais ceci pose différents problèmes :

- durée de vie des Labex
- impartialité pour les Labex parties intégrantes du département

Le rôle du département dans la politique de recrutement des établissements est encore en question.

Le quinquennal qui s'ouvre doit être l'occasion de mener une réflexion entre les laboratoires et équipes de chimie du département sur la meilleure façon de tirer parti de Paris-Saclay. La politique de recrutement des établissements devra être harmonisée (par exemple sur le modèle des comités de sélection) avant de parler de redéploiement de postes.

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle Ecole doctorale, on ne peut envisager de partager les contrats doctoraux avec les autres établissements que s'il y a réciprocité. Cette demande suppose que les contrats doctoraux restent attribués à chacun des partenaires de Paris Saclay mais on ne peut pas exclure une attribution globale.

A la fin de cette discussion Sylvie Retailleau, Eric Simoni et Jean-Pierre Mahy quittent la réunion. Le point suivant fait suite à une proposition du Département de Biologie de prêter, jusqu'en 2017, un poste de professeur qui pourrait être publié lors de la campagne 2015. Le président du département a reçu cette proposition jeudi 5 juin en fin d'après-midi et l'a transmise aux directeurs d'unité le soir même. Le Département de Biologie souhaitait une réponse dès le début de la semaine, après avis de la direction du LCP et de l'ICMMO, une réponse positive a été transmise. Il est donc nécessaire de définir un profil de poste dans les jours qui viennent. Par ailleurs, un départ anticipé de Xavier Chapuisat par rapport à la fin de son surnombre prévue en 2016 pourrait aussi intervenir, et c'est donc deux profils de poste qui doivent être envisagés.

Dans ce contexte, le conseil retient la proposition suivante :

- pour le poste prêté par le Département de Biologie, un profil ouvert en section 31 dans la thématique chimie physique visant à une promotion locale qui devra donc être publié au titre du 46-3 (affectation LCP ou ISMO).
- dans le cas d'un départ anticipé de X. Chapuisat, un profil à définir par l'ICMMO en section 32. Si le poste de X. Chapuisat n'est libre qu'en 2016, le support libéré sera utilisé pour publier un poste en section 32. Dans les deux cas ce sera alors à la section 32 de rendre un poste au Département de Biologie puisqu'elle aura bénéficié d'un poste venant de la section 31.

Le Conseil considère qu'il n'est pas nécessaire d'organiser une autre réunion pour préciser les profils des deux postes à publier. Ceux-ci seront donc précisés par les directions du LCP et de l'ISMO pour la section 31 et par celle de l'ICMMO pour la section 32.

Entre 2015 et 2017, le Département de Chimie prêtera un poste d'ATER au Département de Biologie.

Cette discussion montre clairement qu'il est nécessaire de définir une politique de recrutement à moyen terme. Le prochain Conseil du Département, mis en place après le renouvellement de la CCSU, devra définir des priorités pour anticiper les prochains départs à la retraite de professeurs. Il devra également définir une politique sur le devenir des postes des collègues MCF bénéficiant d'une promotion interne (maintien ou non dans l'équipe ou la section d'origine).

A Orsay, le 8 juillet 2014,
Le Président du Département
Patrick Berthet

Note : la réunion ayant été convoquée avec pour objet le premier point à l'ordre du jour, il n'y a pas eu de signature d'une feuille d'émargement. La liste des membres du Conseil présents lors de la discussion du point complémentaire est celle relevée par le Président du Département :

D. Merlet, C. Dablemont, I. Demachy, M. Mostafavi, D. Aitken, L. Amiaud, N. Rougeau, F. Cailliez, V. Alezra, A. Ranjbari, J. Roques, I. Lampre, S. Piguel, P. Berthet, B. Poumellec (en fin de réunion).